

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 novembre 2024

Date de l'affichage de la convocation : 28 novembre 2024

En exercice : 12

Présent(s) : 09

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 2

Le six décembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, JOSSELIN Valéry, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël, DORTU Nadine, REZONJA Philippe, BREGEARD Michel

Absent : FLAMAND Isabelle

Absent excusé : PETIT Emeline, LEPILLET Sonia,

Pouvoirs : PETIT Emeline donne pouvoir à RICHARD Thierry

Secrétaire de séance : REZONJA Philippe

LEPILLET Sonia donne pouvoir à Régis VANDEWALLE

➤ **Objet : Cession de mitoyenneté d'un mur sur les parcelles A 1232 et A 1233**

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Vu le plan cadastral,

Vu la situation du mur situé entre la rue communale nommée Allée des Chevaux et les parcelles cadastrées A 1232 et A 1233 appartenant à Madame Elodie AUTISSIER,

Considérant que ce mur sépare une propriété privé de la voie publique,

Considérant qu'un mur ne peut pas être mitoyen avec une voie publique,

Considérant qu'aucun document ni titre ne permet d'établir la propriété de la commune sur ce mur,

Considérant qu'aucun entretien de la part de la commune n'a été constaté ni revendiqué,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Déclare que le mur situé entre la rue communale nommée Allée des Chevaux et de la propriété privée cadastrées A 1232 et A 1233 appartient à ladite propriété privé, en l'absence de tout élément prouvant la propriété communale.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

